



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## PME

Question écrite n° 110868

### Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur les propositions exprimées par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). La CGPME souligne la nécessité d'innover pour préparer l'avenir. Pour faire entrer l'intelligence économique dans la pratique des PME, elle suggère que soient proposées des formations concrètes à l'intelligence économique au sein même de l'entreprise, en prenant en considération les spécificités de chaque secteur d'activité. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

### Texte de la réponse

La sensibilisation des petites et moyennes entreprises (PME) aux enjeux de l'intelligence économique est essentielle dans un contexte de mondialisation croissante. Sous l'égide du haut responsable chargé de l'intelligence économique, placé auprès du secrétaire général de la défense nationale, l'année 2006 a d'ailleurs été consacrée à cette thématique prioritaire. Dans ce cadre, un groupe de travail sur la formation et recherche traite précisément des actions de formation qui sont menées, tant par les réseaux consulaires, dont celui des chambres de commerce et d'industrie, que par les organisations professionnelles, en direction des chefs des PME. Le ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales estime prioritaire d'assurer la réussite de ces actions qui nécessite un effort important et constant des entreprises. À ce titre, il a été à l'origine de la rencontre nationale organisée au Sénat le 4 décembre 2006 par l'Institut supérieur des métiers (ISM) sur le thème « intelligence économique et petites entreprises ». Des actions similaires seront poursuivies en 2007. L'engagement de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et de l'ensemble des représentants des entreprises, notamment des chambres consulaires, est essentiel pour assurer le succès de ces actions.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 110868

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** PME, commerce, artisanat et professions libérales

**Ministère attributaire :** PME, commerce, artisanat et professions libérales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 novembre 2006, page 12086

**Réponse publiée le :** 20 février 2007, page 1909